

Mercredi 26 avril 2017

Contacts Presse

Sandrine FOURCAULT
Conseil départemental
Tél. 02 33 81 60 00
Poste 12 64
fourcault.sandrine@orne.fr

Pascal HEBERT
Conseil départemental
Tél. 02 33 81 60 05
Poste 12 55
hebert.pascal@orne.fr

Autofree61 : le Conseil départemental met en partage ses véhicules électriques

Le Conseil départemental de l'Orne continue dans l'innovation en créant à l'échelle départementale un service de véhicules électriques en libre-service au siège du Conseil départemental. Service qui a vocation à être étendu à toutes les antennes du département dans l'Orne.

À compter du 26 avril, le Département met à la libre disposition du public six véhicules électriques, les week-ends, jours fériés et du lundi au vendredi à partir de 17h30 et jusqu'à 8h le lendemain. Selon leurs besoins, les particuliers pourront louer des Zoé (berline) et Kangoo (utilitaire). Ce « libre-service auto » s'inspire de l'opération menée à Tinchebray-Bocage par Jérôme Nury, son maire, la grille tarifaire étant la même. L'objectif à terme est de mailler le territoire en lien avec d'autres initiatives portées par d'autres collectivités.

Limitier les véhicules « improductifs »

Autofree61 est un service économique à la fois pour l'institution départementale et pour les utilisateurs. Pour l'administration départementale, c'est l'occasion de rationaliser la flotte de véhicules avec une gestion la plus efficace possible. Les agents vont ainsi « partager » les véhicules de la plateforme en réservant selon leurs besoins. Clairement, l'idée est de limiter les véhicules « improductifs » et les véhicules dédiés. Une rotation maximale sera possible grâce à la plateforme en ligne qui a été mise en place.

Le service proposé est également source d'économie pour les utilisateurs dans la mesure où il peut à terme éviter pour les ménages ornais l'achat d'un second véhicule. Il permet un déplacement « doux » à moindre coût en comparaison du prix de l'essence et du gasoil. Cette mutualisation des véhicules entre agents des services départementaux et avec la population devrait aussi entraîner des économies pour le Conseil départemental.

Autofree61 est un service innovant et attractif pour les Ornaises et les Ornais. En proposant un système simple de mobilité partagée, c'est tout le territoire ornais qui offre le visage d'une ruralité dynamique, connectée et bénéficiant de services que l'on retrouve aujourd'hui plutôt dans les grandes villes.



Une plateforme ouverte aux collectivités ornaïses

Progressivement, le Conseil départemental va déployer dans ses propres services décentralisés (Agences routières, services sociaux...) sur les différents sites le système libre service de voitures électriques. Le Conseil départemental propose aux collectivités ornaïses qui le souhaitent, l'accès à sa plateforme de mobilité partagée. Une commune ou une communauté de communes souhaitant, soit partager un ou plusieurs véhicules de sa flotte municipale ou proposer des véhicules dédiés, pourra intégrer le dispositif Autofree61. Ce nouveau service donnera la possibilité à toutes les collectivités, quelles que soient leurs tailles, de s'engager vers cette révolution de la mobilité et d'intégrer dans l'avenir ce dispositif sur leurs propres plateformes.

Autofree61 : comment ça marche ?

Le coût de la location du véhicule est fixé à **1 euro pour 1 heure d'utilisation**. Vous vous acquittez de 5 euros pour une demi-journée de 5 heures et plus. Une journée de 11 heures et plus reviendra à 8 euros. Par ailleurs, il est nécessaire de s'acquitter d'un forfait mensuel de **4 euros**, correspondant à des frais de gestion, et débité au seul cas d'utilisation du véhicule dans le mois.

Quelques exemples des tarifs qui sont dégressifs à partir de 6h de temps d'utilisation.

1h=1€
8h=5€
24h=12€

La réservation des voitures électriques est obligatoire. Elle doit passer par une plateforme en ligne : www.clem.mobi. L'inscription sur cette plateforme est préalablement nécessaire avant de procéder à la réservation et de récupérer les clés à l'Hôtel de Département.

Par ailleurs, l'application « l'Orne dans ma poche » permettra via l'utilisation d'une tuile dédiée, de connaître le nombre de véhicules disponibles.

Un dépôt d'une caution de **350 euros** sera demandé. Une assistance téléphonique est assurée 24 heures sur 24 pour que le conducteur puisse prévenir d'un retard, prolonger sa réservation, obtenir des informations et signaler un problème. Des règles de bonnes pratiques sont à respecter : par exemple prendre soin du véhicule et le connecter à la borne, dès le retour, pour que l'utilisateur puisse le récupérer avec toute son autonomie. Chaque ZOE (berline) peut rouler en moyenne une centaine de kilomètres avant de devoir être rechargée. Un rechargement complet dure en moyenne, sur les bornes du Conseil départemental, 1h30. Les Kangoo (utilitaire) ont une autonomie de 80km en moyenne pour un temps de rechargement proche des 8h.

Des bornes de recharge gratuite pour les propriétaires de véhicules électriques

À l'Hôtel du Département, sept bornes, dont deux gratuites à destination du public, permettent déjà de recharger les batteries des véhicules. La toute dernière installée est une borne de charge rapide en 30 minutes, gratuite et facile d'accès. Située non loin de la borne publique existante, 27, boulevard de Strasbourg, cette borne dispose d'un convertisseur de puissance de 50 kw et d'un calculateur central permettant la gestion de l'ensemble de son fonctionnement : gestion de l'énergie, système d'identification.

Elle est équipée de prises permettant de charger universellement tous les types de véhicules électriques, avec trois pistolets s'adaptant à l'ensemble des véhicules électriques européens, américains et asiatiques. C'est la borne d'aujourd'hui et surtout de demain, capable de répondre aux comportements citoyens soucieux de préserver les ressources naturelles.

Pratique

Hôtel du Département,
27, boulevard de Strasbourg Alençon

Service disponible :

du lundi au vendredi, à partir de 17h 30 et jusqu'à 8h le lendemain;

Disponible les week-ends, à partir de vendredi, 17h30 et jusqu'au lundi, 8h00, et les jours fériés.

Pour les réservations : www.clem.mobi